



Source du Lez

DOSSIER

# L'eau en toute transparence

Montpellier Méditerranée Métropole a adopté les statuts de sa Régie publique de l'Eau, qui gèrera l'eau potable de 337 000 habitants sur 13 communes <sup>(1)</sup> dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Elle permettra une gestion efficace, une gouvernance ouverte aux représentants des consommateurs et une meilleure maîtrise du prix et du service. En gérant la totalité du cycle de l'eau, depuis la source jusqu'au traitement des eaux usées, la Métropole permet à tous d'avoir accès à une eau de qualité au meilleur prix. Elle préserve la santé publique, l'environnement et rend possible le développement du territoire. Des enjeux vitaux pour la Métropole, ses entreprises et ses habitants.

<sup>(1)</sup> Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Le Crès, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Pérols, Prades-le-Lez, Saint-Brès, Sussargues, Vendargues et Villeneuve-lès-Maguelone. Les 18 autres communes appartiennent à des syndicats d'eau potable dont les limites territoriales dépassent celles de la Métropole.

À l'heure où nous mettons sous presse, les citoyens continuaient de voter sur les réseaux sociaux pour choisir le nom de leur future régie de l'eau potable. « Cette consultation montre bien à quel point nous souhaitons mettre le citoyen à l'honneur », estime Éliane Lloret, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole déléguée à la participation citoyenne. Une gestion participative, efficace et durable : ce sont les objectifs que se sont fixés le Président Philippe Saurel et le Vice-président délégué au service public de l'eau et de l'assainissement René Revol, Maire de Grabels. Après plusieurs mois de concertation menée au sein d'un Comité citoyen de suivi, réunissant des élus, des experts et des associations de consommateurs, il a été proposé au Conseil d'adopter le statut d'une régie à autonomie financière et personnalité morale.

## « Souplesse et réactivité »

« Ce statut donne de la souplesse et de la réactivité, nécessaires pour une activité industrielle et commerciale et il permet une gouvernance citoyenne. Son conseil d'administration sera composé de 20 personnes, dont 14 élus, 4 représentants d'associations d'usagers, de consommateurs, de défense de l'environnement ou familiales, un expert et un représentant du personnel. Tous pèseront réellement sur les décisions », explique René Revol. Un Observatoire de l'Eau sera également créé, sur le modèle de celui d'Eau de Paris. Il consultera les avis d'élus de territoires voisins, d'experts et de membres de la société civile, afin d'élaborer une vision stratégique de la gestion de l'eau. « De cette façon, nous replaçons le citoyen au cœur du service de l'eau », explique René Revol.

La mission de la régie est large : produire, distribuer, sécuriser l'accès pour tous à une eau de qualité, assurer les investissements sur le patrimoine du service (12 sites de captage, 2 usines de traitement, 31 réservoirs et 1000 kilomètres de réseau) et la relation avec les usagers. Elle sera composée d'au moins 80 employés, dont une majorité sera transférée de Veolia.



### Une eau de qualité au juste prix

Dès le mois de mai, la Régie publique de l'Eau réunira son premier conseil d'administration et dès l'automne, elle passera une convention d'objectifs avec Montpellier Méditerranée Métropole.

Cette feuille de route déclinera la fixation d'un prix plafond, les investissements à réaliser et la gestion des ressources partagées avec les intercommunalités voisines et la compagnie du Bas-Rhône Languedoc (BRL). « L'objectif de ce passage en régie est bien de faire baisser le prix de l'eau, tout en maintenant la qualité du service. Cela ne se fera pas au détriment des investissements nécessaires

“ Nous souhaitons replacer le citoyen au cœur du service public de l'eau ”



**RENÉ REVOL,**  
Vice-président délégué  
au service public de l'eau  
et de l'assainissement

établis dans le cadre du Schéma Directeur de l'Eau potable, qui permettent de préparer l'avenir et de préserver la ressource», précise René Revol.

### 6,3 Md'€ d'investissement dès 2015

Ce schéma prévoit 70 millions d'euros d'investissement sur les 15 prochaines années, dont 6,3 millions dès 2015. Il s'agira notamment de remplacer 5 kilomètres de canalisations, notamment au Crès, à Montpellier et à Pérols. Ces travaux contribueront à limiter le taux de perte sur le réseau, estimé actuellement à 20%. Un projet innovant, dans le cadre de la Cité Intelligente, vise à renforcer encore le rendement du réseau, grâce à 300 capteurs installés dans les réseaux d'eau potable de l'Écusson et de Port Ariane à Lattes (voir page 23).

# L'eau du robinet en question

61% des Français font d'abord confiance aux communes et intercommunalités pour gérer l'eau<sup>(1)</sup>. Montpellier Méditerranée Métropole répond à cette confiance en s'engageant dans un nouvel effort de transparence vis-à-vis de ses 67 000 abonnés et de ses 337 000 usagers. Et en répondant aux questions les plus fréquemment posées.

### Le prix de l'eau va-t-il baisser au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ?

C'est un objectif. La majorité des collectivités qui sont passées de la gestion en délégation à la régie publique ont abouti à des baisses de prix. La Métropole pourra être plus précise au dernier trimestre de cette année, quand elle aura précisé les coûts de fonctionnement de la régie (personnel, matériel...). De plus, il faut savoir que le coût de l'eau potable n'est pas la seule variable du prix de l'eau payé au final par l'abonné.

### Combien coûte l'eau à Montpellier ?

L'eau a un coût, car il faut la prélever, la traiter, la stocker, la distribuer, l'évacuer et l'assainir.

Aujourd'hui, le prix de l'eau dans les 13 communes gérées par la Métropole (voir p.27) est de 3,49€ le m<sup>3</sup> (soit 1 000 litres), un prix dans la médiane des collectivités de taille comparable. Il comprend 22% de taxes perçues par l'État et l'Agence de l'Eau, qui ont augmenté de 50% entre 2011 et 2015. Globalement, les tarifs de l'eau et de l'assainissement varient d'une ville à une autre en fonction de l'accès à la ressource en eau, de la vulnérabilité des milieux aquatiques, de l'entretien des réseaux, du mode de gestion...

### Qui paie l'eau ?

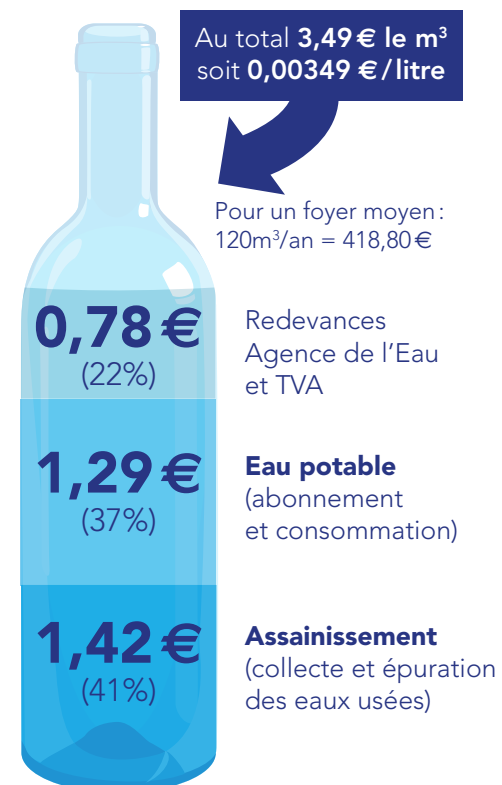
La loi prévoit que ce sont les usagers du service qui paient l'eau, dans un budget annexe uniquement financé par les factures d'eau. Les contribuables ne peuvent pas

être sollicités. Ce budget doit donc être à l'équilibre, entre les recettes et les dépenses.

### À quoi servent les recettes perçues par la Métropole ?

Sur la partie assainissement comme sur la partie eau potable, les recettes sont

## LE PRIX DE L'EAU



réparties entre le fonctionnement du service et les investissements nécessaires sur les installations (unité de traitement, réservoirs...) et les réseaux. Concernant l'assainissement, le fonctionnement est assuré par Veolia et Altau. La part de Veolia a été réduite de 40% lors de la négociation des nouveaux contrats cette année, après mise en concurrence, ce qui a dégagé des marges de manœuvre pour les investissements à réaliser (voir p.33).

### Pourquoi n'ai-je pas de facture d'eau ?

Si vous êtes locataire d'une maison individuelle, c'est votre propriétaire qui reçoit la facture. Si vous êtes locataire d'un appartement, c'est soit le propriétaire (s'il existe des compteurs individuels, ce qui est le cas dans les appartements récents), soit le syndic (si le compteur est collectif), qui la répercute dans les charges.

### Comment la qualité de l'eau est-elle contrôlée ?

La qualité de l'eau est contrôlée par l'Agence Régionale de Santé et par la Métropole. 1 600 prélèvements sont réalisés chaque année sur différents points: à la sortie de l'unité de potabilisation Arago, à la sortie

des réservoirs, sur les réseaux et chez les usagers au robinet. Une recherche de traces de pesticides est également effectuée sur les forages et captages. Les paramètres contrôlés ont pour objectif de définir la qualité et la potabilité de l'eau distribuée: sa qualité microbiologique (bactéries) et physicochimique (calcium, magnésium...). Le taux de conformité est de plus de 99%!

### Pourrait-on avoir une eau moins calcaire ?

L'eau contient naturellement des oligo-éléments et des sels minéraux, dont elle s'est chargée lors de son passage dans la roche, très calcaire dans notre région. Le taux de carbonate de calcium ou calcaire définit sa dureté ou sa douceur. Une eau dure ne présente aucun danger pour la santé. On pourrait réduire sa concentration, mais cela nécessiterait un nouvel étage de traitement lors de sa potabilisation, donc un investissement supplémentaire. Il existe des adoucisseurs d'eau, mais attention: une eau trop douce peut dégrader la qualité sanitaire de l'eau. Faites-vous conseiller si vous souhaitez en installer un.

### Pourrait-on avoir une eau moins chlorée ?

Le chlore est un désinfectant nécessaire, qui empêche le développement de germes pathogènes pendant le stockage de l'eau dans les réservoirs et le transport dans les canalisations. La quantité ajoutée est très faible, de l'ordre de 0,3mg/l, ce qui correspond à une goutte dans un m<sup>3</sup>. Il suffit de laisser l'eau s'aérer dans une carafe pour en diminuer le goût.

<sup>(1)</sup> Baromètre de l'opinion sur l'eau - 2011 - IFOP / Ministère du Développement durable, Agences de l'eau et l'Office National de l'Eau et des Milieux aquatiques

**79%**  
des habitants de la Métropole boivent l'eau du robinet, dont 49% exclusivement et 30% en alternance avec de l'eau minérale.

Enquête IRSTEA réalisée par mail auprès de 351 ménages de l'agglomération de Montpellier - 2013



# Préserver la ressource, l'affaire de tous

Depuis la source alimentée par la pluie jusqu'à la mer où tous les cours d'eau convergent, Montpellier Méditerranée Métropole préserve la ressource tout au long du cycle de l'eau. Et protège ainsi tous ses usages : consommation, irrigation, baignade, pêche... Une action essentielle, dans laquelle les citoyens ont aussi leur rôle à jouer.

La source souterraine du Lez est exploitée depuis 1961. L'eau y est pompée au rythme moyen de 1 050 litres/seconde, dont une partie est reversée dans la rivière, afin d'y maintenir un débit minimum.



© Cernote

## UNE SOURCE ABONDANTE MAIS VULNÉRABLE

« Avec 33 millions de m<sup>3</sup> d'eau délivrée par an, c'est une source unique au monde », estime Jean-Christophe Maréchal, directeur de recherche au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). L'aquifère fonctionne comme un immense réservoir d'eau. La pluie s'infiltré dans les fractures de la roche calcaire (le karst), sur un vaste secteur

qui s'étend depuis Les Matelles jusqu'à Claret, avant de nicher dans un réseau de cavités souterraines (l'aquifère), où elle est pompée. L'aquifère se recharge pendant les pluies de l'automne. En été, il faut parfois recourir en appoint à l'eau potabilisée du Bas-Rhône. Il arrive que la préfecture doive prendre des mesures de restrictions.

Pour parer aux besoins futurs de sa population, Montpellier Méditerranée Métropole, avec les services de l'État, a demandé au BRGM de se pencher sur la qualité et la quantité de l'eau de l'aquifère du Lez. Premier résultat de l'étude de Jean-Christophe Maréchal, modélisée avec des scénarios de réchauffement climatique : « La source supporterait un prélèvement supplémentaire de 20 %, sans mettre en

danger son renouvellement et sans impact sur l'écosystème ». Pour cela, la Métropole aurait besoin d'une nouvelle Déclaration d'Utilité Publique. Il ne s'agit pas de prélever plus que de besoin et elle poursuivra parallèlement son action pour réduire les consommations d'eau.

Deuxième conclusion : « L'aquifère fournit une eau de très bonne qualité mais il est vulnérable, car des infiltrations rapides sont possibles. Sur la zone d'alimentation, les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement autonomes doivent être améliorés ». Cette étude a été présentée en avant-première aux élus de la Communauté de communes du Pic Saint-Loup, à qui une partie de l'eau prélevée est restituée. « Nous avons reçu un très bon accueil et nous allons poursuivre ces collaborations au-delà des limites administratives, pour protéger cette ressource commune », précise René Revol. Cette étude de référence a également été présentée au Forum mondial de l'Eau en Corée en avril dernier.



Le réservoir d'eau potable de Montmaur.

## ZÉRO PHYTO, C'EST BON POUR L'EAU

Dans la Métropole de Montpellier, de nombreuses communes se sont engagées dans une démarche de réduction des pesticides. Elles devançant ainsi l'objectif « Zéro phyto » fixé à 2020 pour les collectivités et 2022 pour les particuliers. Reconnus néfastes pour la santé, les pesticides contenus dans les produits phytosanitaires (désherbants, insecticides), se retrouvent dans l'eau, après infiltration dans les sols ou ruissellement, sur les espaces urbains imperméables. Dans les communes « zéro phyto » les plus avancées, comme Pérols, les espaces verts privilégient le désherbage mécanique ou thermique, les plantes méditerranéennes peu gourmandes en eau, le paillage, l'arrosage nocturne, le goutte-à-goutte... Grâce à ces pratiques, les consommations d'eau ont été réduites de 20 à 50%. Les pesticides ne sont plus utilisés sur la voirie, ni dans les cimetières. La Métropole soutient la généralisation de ces pratiques, avec le concours des syndicats de bassins-versants, qui accompagnent techniquement les communes dans leurs démarches.

### Les particuliers aussi

Chez les particuliers aussi, les pratiques évoluent. D'autant qu'il existe aujourd'hui de nombreuses solutions alternatives aux pesticides, disponibles dans toutes les jardineries. « Un pissenlit ou une ronce, ça n'est pas sale, ni dangereux pour notre santé, contrairement aux pesticides » explique-t-on dans les syndicats de bassins-versants, qui s'occupent de sensibiliser les particuliers et les scolaires. Si vraiment ce pissenlit vous gêne, arrachez-le à la main!

Trucs et astuces pour jardiner sans pesticides sur [siel-lagune.org](http://siel-lagune.org)



Des communes privilégient le désherbage mécanique.



75%  
des habitants  
de l'Agglomération  
ferment le robinet quand  
ils se brossent les dents.

98% ont des pratiques  
concrètes permettant  
l'économie d'eau,  
au moins ponctuellement.

Enquête IRSTEA réalisée par mail auprès de 351 ménages de l'agglomération de Montpellier - 2013.

## DES AIDES POUR VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) peut désormais attribuer des aides financières pouvant aller jusqu'à 3 000 € par installation. Depuis sa création en 2006, les agents du SPANC ont contrôlé la quasi-totalité des 4 000 habitations dotées d'un système d'assainissement autonome. Résultat : environ 65 % n'étaient pas aux normes et la moitié devaient engager des travaux pour se mettre en conformité. Les fosses septiques anciennes ou mal entretenues peuvent en effet présenter des risques sanitaires et environnementaux, dont les propriétaires sont responsables. Pour accélérer le rythme, la Métropole a décidé de les aider en instruisant leurs dossiers, gratuitement, pour obtenir les aides financières de l'Agence de l'Eau, qui peuvent aller jusqu'à 3 000 €

par habitation, si celle-ci est antérieure à 1996 et située sur une zone à risques.

### Bien entretenir sa fosse septique

Le coût des travaux de réhabilitation est de 7 000 à 10 000 € en moyenne. L'aide sera versée à la fin des travaux, sur production des factures. En revanche, si les propriétaires ne font pas la réhabilitation, ils se verront appliquer des pénalités, comme le prévoit la loi.

Le SPANC, assuré par la Métropole en régie publique, continuera par ailleurs à mener ses missions de contrôle de diagnostic et de bonne exécution des travaux, à la manière d'un

contrôle technique. Les agents du SPANC sont aussi là pour dispenser de bons conseils pour entretenir sa fosse septique et son champ d'épandage : ne pas planter d'arbres à proximité, ne pas poser de poids importants sur la surface d'épandage, et vidanger de temps en temps.



65% des systèmes d'assainissement autonomes ne sont pas aux normes sur le territoire.



# Le grand chantier de l'assainissement

Depuis 10 ans, Montpellier Méditerranée Métropole mène un gigantesque chantier d'assainissement, aujourd'hui réalisé à 90%. D'un montant équivalent à celui d'une ligne de tramway, mais beaucoup moins visible, il a beaucoup contribué à l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques.

Si les Romains ont inventé le tout-à-l'égout, l'assainissement est récent. Pendant des siècles, les eaux usées sont parties directement dans les rivières, les étangs ou la mer... Où elles se dégradent, grâce à un processus d'auto-épuration réalisé par des bactéries, naturellement présentes dans l'eau. Dans les années 60, face à l'augmentation de la population et de ses rejets polluants, les stations d'épuration sont créées, qui reproduisent ce processus à une échelle industrielle. « L'opinion a commencé à réagir quand elle a vu les rivières pleines de mousse, en raison de la démocratisation de la machine à laver », rappelle Patrick Monfort, chercheur au CNRS et responsable de l'Observatoire Homme Milieux Littoral Méditerranéen pour le Golfe d'Aigues-Mortes.

À Montpellier, où la pression démographique et touristique est très forte, les étangs littoraux, réceptacles des eaux usées traitées, sont vite asphyxiés par la prolifération de micro-algues. La biodiversité souffre, les étangs sentent mauvais, on baptise « malaïgue » (la mauvaise eau) cette vilaine eau verte. Parallèlement, les normes de traitement des eaux usées sont progressivement renforcées, pour protéger la santé publique, l'environnement, mais aussi les nombreuses activités liées à l'eau, comme le tourisme et l'élevage de coquillages...

## 12 stations d'épuration en 10 ans

Au début des années 2000, Georges Frêche engage un vaste programme de réhabilitation de l'assainissement, au coût équivalent à une ligne de tramway, 375 M€ sur 10 ans. Il s'agit de remplacer 17 stations d'épuration obsolètes par 12 stations intercommunales performantes et de mettre toutes les

communes à un niveau d'équipement et de service comparables.

Au cœur du dispositif, la station d'épuration Maera à Lattes, inaugurée en 2006, dimensionnée pour 470 000 habitants. Elle traite aujourd'hui les eaux usées de 18 communes, dont 5 extérieures à la Métropole et rejette les eaux épurées à 95%, à 12 kms au large des côtes. « Il est évident que Maera, grâce à sa grande capacité et ses systèmes de traitement novateurs a permis d'améliorer le niveau d'épuration. Maera a un rendement microbiologique très élevé », explique le chercheur Patrick Monfort. Plusieurs autres communes hors du territoire de la Métropole ont fait le choix de se raccorder à cette station performante, souvent visitée par des délégations étrangères ou des étudiants. La

recherche d'améliorations y est permanente, afin d'anticiper des normes en constante évolution.

En se raccordant à Maera, la commune de Palavas-les-Flots a pu retrouver, en 2010, son Pavillon bleu attestant de la qualité de ses eaux de baignade. La qualité de l'eau des étangs s'est améliorée. Mais une nouvelle question se pose aujourd'hui, celle des pollutions diffuses, issues notamment du ruissellement urbain. Les scientifiques commencent à se pencher sur les médicaments, dont des molécules sont retrouvées dans l'eau. « Les activités humaines ne peuvent pas être sans effet sur l'environnement, mais bien sûr, il faut mesurer et maîtriser cet impact », rappelle Patrick Monfort. Les recherches sont en cours.



La station d'épuration de Courmonterral et Cournonsec, réhabilitée en 2005, a été modernisée et sa capacité doublée (à 15 000 habitants), de façon à répondre aux besoins futurs sans générer d'impact sur l'environnement. Livrée en avril dernier, cette station a coûté 4 M€.

## LES DERNIERS TRAVAUX EN COURS

### Un plan anti-odeurs à Maera

Dès juin 2015 • Coût: 550 000€ HT

Le nouveau contrat conclu avec Veolia sur l'exploitation de la station d'épuration Maera prévoit une diminution des nuisances olfactives, qui peuvent, selon la météo, affecter les riverains. Les goulottes périphériques des bassins de décantation, responsables des émanations de molécules odorantes, seront recouvertes. 10 nouveaux capteurs d'odeurs seront installés, sur Lattes et Montpellier et le poste de relevage de Pont Trinquat, au bord du Lez à Montpellier, subira un traitement préventif des odeurs.



## Adoptez les bons gestes!

**Les milliards de bactéries qui débarrassent nos eaux usées de leur partie organique, dans les stations d'épuration comme dans les fosses septiques, sont sensibles! Pour les garder en bon état, ayez les bons réflexes.**

• **Pas de produits chimiques dans les éviers, toilettes ou regards d'évacuation.**

Désherbants, engrais, huile de vidanges, peinture, vernis, essence à détacher, insecticides...doivent être déposés dans un des 20 Points Propreté de la Métropole pour un traitement spécifique.

• **Pas de textiles ni de cartons.** Couche-culotte, rouleaux de papier toilette (même s'ils sont indiqués comme biodégradables), serviettes, lingettes... vont à la poubelle grise, car cela bouche les pompes des stations d'épuration.

• **Pas de médicaments périmés ou entamés.** Votre pharmacien est tenu de les récupérer. Des circuits de collecte séparés existent.

### L'intercepteur Est, des travaux à impact minimum

Fin 2016 • Coût: 35,9 M€ TTC

Il s'agit d'un tuyau long de 12km qui va de Prades-le-Lez jusqu'à la station d'épuration Maera à Lattes, en passant 4 fois sous le Lez. Il collectera les eaux usées de 225 000 habitants de 14 communes <sup>(1)</sup>, sans transiter par les réseaux unitaires du centre-ville, afin de réduire la dilution d'eaux usées dans les milieux naturels par temps de pluie. La 5<sup>e</sup> tranche de ce chantier, est en cours sous l'avenue de la Pompignane, jusqu'à fin 2016. Les travaux sont réalisés sans tranchée, par microtunnelier, afin de limiter au maximum l'impact sur la circulation. La 6<sup>e</sup> et dernière tranche, sous la RD65 entre Clapiers et Castelnau-le-Lez, aura lieu en 2016.

<sup>(1)</sup> Prades-le-Lez, Montferrier-sur-Lez, les quartiers nord de Montpellier, Clapiers, Castelnau-le-Lez, Jacou, Le Crès, Vendargues, Pérols. Hors métropole: Assas, Saint-Aunès, Teyran, Carnon. En 2016, Castries.

### Une nouvelle station pour Saint Geniès des Mourgues et Sussargues

Septembre 2015 • Coût: 5,8 M€ HT (réseaux de transports compris)

D'une capacité de 7 200 équivalents habitants, cette nouvelle station remplacera les deux anciennes stations communales, devenues obsolètes. Grâce à un traitement plus poussé, elle contribuera à améliorer la qualité des eaux du Bérange et de l'étang de l'Or, milieu récepteur final. Elle sera la dernière des 12 stations prévues par le Schéma Directeur d'Assainissement de 2004.



Partagez vos idées en ligne sur

[noospher.com/montpellier3m](http://noospher.com/montpellier3m)  
ou [montpellier3m.fr](http://montpellier3m.fr)